



Charte Fondatrice de l'Habitat Calmette

« Vivre ensemble chacun chez soi. »

Notre groupe s'est engagé à créer un lieu de vie participatif ouvert sur le quartier, qui tende à trouver un équilibre entre vie collective et vie individuelle. L'harmonie, la fraternité et la confiance mutuelles sont pour nous des valeurs fondamentales que nous nous engageons à mettre en œuvre au quotidien.

La présente charte formule ces valeurs et est acceptée par chacun des habitants.

1. Vie individuelle et collective :

- Chacun s'engage à respecter l'intimité de l'autre, son espace personnel et familial.
- Nous voulons pouvoir effectuer des choix individuels libres tout en étant dans une dynamique de mutualisation et de coopération selon notre **mode de gouvernance collective inscrit dans le règlement intérieur.**

2. Solidarité intergénérationnelle concrète et convivialité :

- Nous nous engageons à nous entraider, et considérons la diversité sociale comme source d'enrichissement du groupe.
- **Pour toute prise de décisions, nous recherchons de prime abord le consensus sinon le consentement.**
- Nous voulons favoriser l'épanouissement de tous au travers du dialogue, de l'écoute et de la solidarité.

3. Citoyenneté :

- Nous veillons à cultiver des relations harmonieuses avec le voisinage et nous nous voulons ouverts sur l'extérieur : reliés au quartier, à la vie locale et au monde.

4. Écologie :


- Nous nous engageons à limiter notre empreinte écologique en adoptant un mode de consommation responsable et à participer à la valorisation écologique de notre environnement.

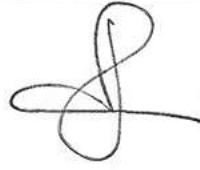
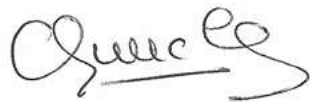

Cette charte n'est pas un document figé, le groupe d'habitants peut la faire évoluer selon les modalités du règlement intérieur.

Liste des signataires de la Charte Fondatrice de l'Habitat Calmette V8
 « Vivre ensemble chacun chez soi. » validée le 5 mai 2018

Nom Prénom	Date	Signature
van BEERS Sara	5/5/2018	
MONTAGNE Catherine	5 mai 2018	
Gouin Sébastien	5 Mai 2018	
PITROU Jean René	5 Mai 2018	
PITROU Claude	5/05/2018	
BARBEY Céline	05/05/2018	
JEANNEAU Claude	5 Mai 2018	
Luy Hannah	5 mai	

Liste des signataires de la Charte Fondatrice de l'Habitat Calmette **V8**
 « Vivre ensemble chacun chez soi. » validée le 5 mai 2018

LE MASSON	Fantine	5/05/2018.	
GERNEZ	Jérôme	5/05/18	
LEROY	Bernard	5/05/18	
DIEULAFAIT	Paulette	5/05/18	
LE MASSON	ERZ	5/05/18	
LEROY Marie-Thérèse	5/05/18	5/05/18	
ROUSSEL	HENRI	5/05/18	
ANCELLIN	Anelle	13/05/18	
LARBE	Benoit	13/05/18	

CHEVAUER Anne-Sophie	10/16/18	
QUINCHER Marie-Claire	7/10/2018	
BERTRAND Evelyne.	7 x 2018	
CAZIN Paul	7.10.2018	